



Département de la Manche  
Arrondissement d'AVRANCHES  
Canton du MORTAINAIS  
**Commune de SAINT GEORGES DE ROUELLEY**

# Procès-verbal du conseil municipal du 26 octobre 2023

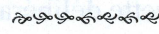
L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six octobre à 20 h le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BECHET Raymond par suite de la convocation faite le vingt octobre.

**Présents :**

- BECHET Raymond,
- PASSAYS Jean,
- SALLÉ Éric,
- PICOT Jacques,
- PARIS Nelly
- SILANDRE Odile,
- LECHEVALIER Loïc,
- BOULLÉ Emmanuel,
- HAVARD Carine,
- ROULLEAUX Annie,
- EASTWOOD Anne,
- CLOUARD Johan,
- DESGRIPPES Marie-Claire,
- MONTECOT Pascal,
- COTTON Colette,

**Absents excusés :**

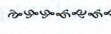
**Secrétaire de séance :** PARIS Nelly



Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h et constate que le quorum est atteint.

**Ordre du jour :**

2023-80	Présentation d'un candidat à la boulangerie
2023-81	Présentation de l'aménagement de la Fosse Arthur par le service de gestion des milieux naturels du département de la Manche
2023-82	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2023
2023-83	Participation à l'organisation de la réception des américains pour le 80ème anniversaire de la libération
2023-84	Étude de devis pour une future stèle
2023-85	Rectification des tarifs des concessions au m <sup>2</sup>
2023-86	Étude de devis pour l'adressage
2023-87	Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) du Sdeau50 pour l'année 2022
	Affaires diverses

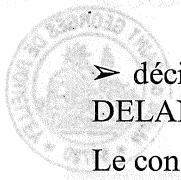


## **2023-80 : Présentation d'un candidat à la boulangerie**

Suite au départ de Madame Camille GOHIER le 4 avril 2023, aux annonces mises sur le bon coin et Sos Villages, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dépôt de plusieurs candidatures de location gérance.

Après examen des candidatures et le dernier entretien fait ce jour devant l'assemblée, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de faire le choix d'un repreneur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :



➤ décide de confier la location-gérance de la boulangerie située 23 Grande rue à Monsieur Gilles DELANOË.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

## **2023-81 : Présentation de l'aménagement de la Fosse Arthour par le service de gestion des milieux naturels du département de la Manche**

Après avoir écouté et discuté sur le plan de gestion présenté,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Prend acte de la communication du plan de gestion du département de la Manche pour le site de la Fosse Arthour.
- Une étude sera réalisée par le service pour le comptage des véhicules.
- Des accords devront être trouvés pour les problèmes de stationnements, d'éclairage, de places PMR et d'aménagements.

## **2023-82 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2023**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-15

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance qui s'est tenu le 27 septembre 2023 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Jean PASSAYS.

Il convient à ce titre que les membres du conseil municipal le valident ou demandent à le modifier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Valide le procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2023.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

## **2023-83 : Participation à l'organisation de la réception des américains pour le 80ème anniversaire de la libération**

Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2024, les communes de St Georges de Rouelley et Barenton fêteront le 80ème anniversaire de la libération.

A cette occasion, Monsieur le Maire présente le programme des manifestations préparées par les communes de Barenton et Saint-Georges-de-Rouelley, en collaboration avec Mme Sarah HARVEL, M. Jean-Jacques MOREL et Thibault MÉNARD.

Un camp militaire reconstitué s'installera dans le parc du château de Bonnefontaine de Barenton. Mme HARVEL et M. MOREL sont actuellement en train de préparer une nouvelle exposition, consacré aux parcours de 3 soldats américains ayant combattu en Normandie et qui ont été tués en août 1944 sur la commune de Saint-Georges-de-Rouelley au cours d'une mission de reconnaissance.

Cette exposition, installée au château de Bonnefontaine, verra l'organisation d'une conférence le samedi après-midi à la salle des fêtes de Saint-Georges-de-Rouelley, en présence de membres des familles des soldats américains. Une cérémonie aura également lieu dimanche matin à la stèle commémorative de Saint-Georges-de-Rouelley.

Outre leur participation aux manifestations des deux communes, les familles américaines visiteront aussi les plages de débarquement et le Mémorial de Caen durant deux jours.

Le samedi soir, un bal sera organisé à la salle des fêtes de Barenton.





Les organisateurs ont également fait appel à deux chanteuses professionnelles spécialisées dans les chansons et musiques des années 40, pour un cachet de 1 250,00 €. Elles assureront le spectacle dimanche en début d'après-midi à l'issue du repas du soldat.

Le montant total des commémorations, comprenant les animations, l'hébergement de 50 à 55 membres des familles américaines, les visites, les repas, la communication et les frais divers, a été estimé à 18 219,00 €.

Le budget détaillé est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Désignations	Euros	Désignations	Euros
Mémorial de Caen	1 331,00 €	Subvention commune de Barenton	1 500,00 €
Musée Arromanches-les-Bains	469,60 €	Subvention commune de Saint-Georges-de-Rouelley	1 500,00 €
Transport par autocar	3 400,00 €	Subvention CAMSMN	1 500,00 €
Hébergement à Grandcamp-Maisy	6 824,00 €	Subvention Département de la Manche	8 000,00 €
Gîtes Saint-Georges-de-Rouelley et Saint-Cyr-du-Bailleul	1 444,40 €	Participation des familles américaines	5 719,00 €
Repas du soldat	2 250,00 €		
Petits déjeuners	250,00 €		
Animations chanteuse années 40	1 250,00 €		
Communication	500,00 €		
Cadeaux	500,00 €		
<b>Total dépenses</b>	<b>18 219,00 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>18 219,00 €</b>

Les communes de Barenton et de Saint-Georges-de-Rouelley devront se répartir ultérieurement les dépenses des manifestations mais ne souhaitent verser, in fine, qu'une participation financière de 1 500,00 € pour chacune des collectivités.

La commune de Barenton va également solliciter la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel pour une subvention du même montant.

A l'occasion du 80ème anniversaire du Débarquement en Normandie, le Conseil Départemental de la Manche a prévu une enveloppe budgétaire pour aider les collectivités à financer leurs manifestations. À cet effet, Monsieur le Maire de Barenton a rencontré M. Thierry MOTTE pour présenter le programme des festivités de Barenton et Saint-Georges-de-Rouelley et solliciter une aide financière.

Le budget prévoit une aide de 8 000,00 €.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que si les aides financières ne sont pas aussi importantes que celles prévues au budget, les familles américaines ont accepté de verser une participation plus importante.

La subvention de 1 500,00 € est soumise à la décision du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la participation de la commune de Saint Georges de Rouelley à hauteur de 1 500,00 € pour les manifestations du 80ème anniversaire de la Libération de Barenton et Saint-Georges-de-Rouelley

~~~~~

## **2023-84 : Étude de devis pour une future stèle**

Un seul devis est arrivé et présenté au conseil.

L'assemblée demande à connaître le prix pour un modèle identique à la stèle existante (en plus petit).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Ne retient aucun devis dans l'attente du second devis et d'une proposition avec une flamme.

~~~~~



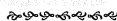
## **2023-85 : Rectification des tarifs des concessions au m<sup>2</sup>**

M. le Maire rappelle la délibération du 02 février 2023 sur les tarifs applicables au cimetière.

Il est demandé à l'assemblée de la modifier pour que le tarif soit indiqué au m<sup>2</sup> comme dans les délibérations précédentes et non un tarif par concession (2 m<sup>2</sup> pour un adulte).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré : à l'unanimité

- Décide de modifier la délibération du 02 février 2023 et appliquer les tarifs comme suit à savoir :
  - Soit 60 € / m<sup>2</sup> pour une concession trentenaire
  - Soit 75 € / m<sup>2</sup> pour une concession cinquantenaire.
  - 510 € par caverne pour 30 ans
  - 720 € par caverne pour 50 ans.
- Décide de fixer à 100 € la fourniture avec gravure et pose de plaques à l'espace de dispersion
- Les recettes résultant de la présente délibération seront encaissées au budget communal en totalité.
- Autorise M. le Maire ou ses adjoints à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

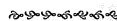


## **2023-86 : Étude de devis pour l'adressage**

Plusieurs devis avec différents matériaux sont présentés pour la fourniture des plaques de rues, des supports et des numéros pour les habitations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

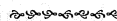
- Choisi la version en alu laqué (des deux côtés) avec bords pliés de la société Sel Signal de Cesson Sévigné (35) pour la somme de 8 494,01 € TTC.
- Autorise M. le Maire ou ses adjoints à signer le devis et toutes pièces relatives à ce dossier.
- Ce montant pourrait être revu, à la marge, si les quantités devaient être modifiées.
- Des crédits sont disponibles au chapitre 21.



## **2023-87 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) du SDEAU 50 pour l'année 2022**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Prend acte de la communication du rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) du SDEAU 50 pour l'année 2022.



## **Affaires diverses**

**A - Web radio de l'école sur le site internet.** Les élèves de l'école ont demandé si les émissions de la web radio pouvait être mis sur le site internet. Un accord a été donné.

**B - Achat du matériel de pâtisserie à la BPGO.** Le conseil avait opté lors de la dernière séance pour proposer 18000 € TTC. La BPGO a accepté.

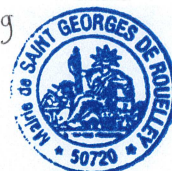
**C - Un contrat de réservation a été signé pour le lot n°13 du lotissement des écoles**

**D - Les élus prennent connaissance des remerciements de l'association HOP HOP HOP et de Danse Moderne Domfrontaise pour les subventions versées**

### **E - Bilan financier du repas des cheveux blancs**

71	Repas facturés à 39,00	2769 €
6	Fleurs	82 €





23	Colis	672,55 €
		<b>3523,55 €</b>

**F - Cérémonie du 11 novembre.** La cérémonie sera organisée avec la commune de St Cyr le 12 novembre à 11 h.

Pour les cérémonies commémoratives futures (8 mai et 11 novembre) le conseil choisi de les organiser avec les communes de l'ancien canton le jour même.

**G - Bicentenaire du décès de Théodore Géricault** le 24 janvier 2024. Le conseil décide de ne rien organiser.

**H - PLUI** : un document sur le formalisme du PLUI à construire sur le territoire de la communauté a été transmis à l'assemblée. Le conseil se positionne avoir deux PLUI, un pour la zone Ouest et un pour la zone Est.

**I -** La date des **vœux** est fixée au vendredi 12 janvier à 20 heures.

**J -** Compte rendu du **conseil d'école** du 20 octobre 2023 : le réfectoire est devenu trop petit. Une réunion est à demandé avec Mme Sauvé pour le problème de gestion de la cantine entre autres.

**K -** L'anniversaire des **100 ans de Paul Rogues** aura lieu le 6 novembre à 14 h 30 à l'Ehpad de Barenton.

**L -** Représentation de la commune aux **commissions de la communauté** : Annie Roulleaux est volontaire pour la commission tourisme, Jacques Picot pour la commission assainissement

**M -** La date du **prochain conseil** est fixée au mardi 28 novembre à 20 h.

### Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire et adjoints

- Devis pour la pose et la dépose des illuminations avec la sté Balder pour 1728 € TTC.
- Devis pour la faïence et la chape dans le logement de la boulangerie près de Arnaud Beudet de Lonlay L'Abbaye pour 3679,39 € TTC.

### **Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits**

**COMMUNE DE SAINT GEORGES DE ROUELLEY**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 26 octobre 2023**

N° délibérations	Objet de la délibération	N° page
2023-80	Présentation d'un candidat à la boulangerie	2023-37
2023-81	Présentation de l'aménagement de la Fosse Arthur par le service de gestion des milieux naturels du département de la Manche	2023-37v
2023-82	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2023	2023-37v
2023-83	Participation à l'organisation de la réception des américains pour le 80ème anniversaire de la libération	2023-37v
2023-84	Étude de devis pour une future stèle	2023-38
2023-85	Rectification des tarifs des concessions au m <sup>2</sup>	2023-38v
2023-86	Étude de devis pour l'adressage	2023-38v
2023-87	Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) du Sdeau50 pour l'année 2022	2023-38v
	Affaires diverses	2023-38v



332323 E

Signature du Maire	Signature du Secrétaire de Séance

1 - La date des vœux est fixée au vendredi 12 janvier à 20 heures.

1 - Compte rendu du conseil municipal du 20 octobre 2023 : le recto est devenu trop petit, le verso est à l'envers avec Mme Sauré pour le recto et la gauche de la page est à l'envers.

2 - L'anniversaire des 100 ans de Paul Boyer sera célébré le 20 novembre à 14 h 30 au foyer de la commune.

3 - Représentants de la commune aux commissions de la commune : Anne Bouillon et Jacques Poirier pour la commission technique, Jacques Poirier pour la commission des finances.

4 - La date du prochain conseil est fixée au mardi 28 novembre à 20 h.

Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire et adjoint

- \* L'avis pour la pose et le dépose des luminaires a été lauré pour l'axe TTC
- \* L'avis pour la dépose de la table de la fontaine de la commune a été lauré pour l'axe TTC

Le conseil municipal se réunit les jours, mois et en soirée.

COMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 octobre 2023

N°	Objet de la délibération	Adopté
2023-01	Présentation d'un candidat à la souscription	✓
2023-02	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-03	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-04	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-05	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-06	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-07	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-08	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-09	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-10	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-11	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-12	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-13	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-14	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓
2023-15	Présentation de l'aménagement de la fosse à l'arrière de la commune	✓